

Identifier l'environnement réglementaire des marchés du bâtiment et des travaux publics (EC2)

OBJECTIFS

Identifier l'environnement réglementaire des marchés du BTP.



PUBLIC CONCERNE

Dirigeant de PME, Chargé d'affaires, Conducteurs de travaux, Techniciens d'Etude de prix, technicien méthode, technicien d'étude

- ♦ Salarié, demandeur d'emploi
- ♦ Contrat de professionnalisation
- ♦ Contrat d'apprentissage
- ♦ Compte personnel de formation (CPF)
- ♦ Projet de Transition Professionnel (ex CIF)
- ♦ Financement entreprise
- ♦ Financement personnel



PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis

ACCESSIBILITE AUX PERSONNES HANDICAPEES

Un référent handicap est disponible pour étudier les conditions d'accès à la formation



MODALITÉS ET DELAIS D'ACCES

Formation pratique et théorique en centre
Entrées et sorties permanentes

DUREE

21 heures

LIEU ET DATE

Pôle Bâtiment du GRETA Nord Isère à Villefontaine
Entrées et sorties permanentes

VALIDATION

Attestation de formation
Attestation d'acquis de la formation

METHODES MOBILISEES ET MODALITÉS D'EVALUATION

Evaluation en Cours de Formation
Formation en groupe avec alternance de travaux en groupe et individualisés

CONTACTS

GRETA NORD ISERE
Pôle Bâtiment à Villefontaine
Tél. 04.74.96.75.15
06.99.40.60.78
gretanisiere@ac-grenoble.fr

COÛT DE LA FORMATION:

20€00 de l'heure

Nos **conditions générales de vente** sont disponibles sur notre site, en pied de page de la page d'accueil

INDICATEURS DE RESULTATS :

Satisfaction usagers GRETA NORD ISERE 2019 ★★★★★

FORMATION : IDENTIFIER L'ENVIRONNEMENT RÉGLEMENTAIRE DES MARCHÉS DU BÂTIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

CONTENUS

- Identifier le déroulement d'une opération de construction et situer la place de l'entreprise exécutante de travaux.
- Identifier les différents acteurs intervenants dans l'acte de construire et les relations qui les unissent.
- Identifier la typologie des marchés du BTP et leur mode d'attribution.
Identifier les documents contractuels et leurs contenus.
- Identifier les différentes modalités de rémunération des travaux.
- Identifier le fonctionnement du compte commun de chantier.
- Identifier la réglementation concernant l'hygiène et la sécurité des chantiers du BTP.
- Identifier la réglementation sur la sous-traitance.
- Identifier les obligations sur la protection de l'environnement prévues au CCAG travaux (CCAG31.34.35.36.37) et dans la norme des marchés privés NF P03-001 article 16).